




Critères de labellisation E3D – Académie de Versailles

	<p>Prise en compte des 3 piliers du Développement durable ou des Objectifs de développement durable (ODD) dans les actions initiées</p> <p>Plusieurs disciplines impliquées</p> <p>Nombre significatif d'élèves sensibilisés ou impliqués dans les actions</p> <p>Démarche présentée au Conseil d'Administration ou au Conseil d'école pour être inscrite au Projet de l'établissement</p> <p>Partenariat engagé avec des acteurs locaux (collectivités territoriales, autres établissements scolaires, associations...)</p>
	<p>Existence d'une structure de coordination des actions EDD (Comité de pilotage, Référent développement durable...)</p> <p>Diagnostic des problématiques de développement durable de l'établissement</p> <p>Réalisation d'un Plan d'actions</p> <p>Implication de plusieurs catégories de personnels (enseignement, gestion, vie scolaire...)</p> <p>Formation progressive des personnels enseignants et d'encadrement au développement durable (formations du PAF, des collectivités locales, des partenaires...)</p> <p>Partenariat consolidé avec des acteurs locaux</p> <p>Communication et valorisation des actions, à l'interne et à l'externe (expositions, site Internet...)</p>
	<p>Modification globale du fonctionnement de l'établissement qui permet d'établir clairement la contribution à « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »</p> <p>Actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs</p> <p>Évaluation des compétences des élèves impliqués</p> <p>Stratégie de pérennisation de la démarche (des personnes et/ou instances assurent la continuité des projets, la démarche fait l'objet d'une évaluation)</p>